



TAILLER SA HAIE POUR VARIER LES FORMES

ENTRETIEN SA HAIE

Les trois premières années suivant la plantation sont déterminantes pour l'avenir de la haie. En plus de l'arrosage et des amendements, la taille est une opération parfois nécessaire. Elle permet notamment de varier les formes ou encore d'atteindre certaines fonctions particulières, des exemples vous sont donnés dans cette fiche.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA TAILLE

Lors de la taille d'une branche, la plaie se referme en créant un bourrelet cicatriciel. Pour éviter le pourrissement et les maladies, la taille ne doit pas être au ras du tronc, ni trop à l'écart.

Le plus du Parc : Le Parc naturel régional du Verdon organise régulièrement des formations sur la taille, renseignez-vous !

Période : de novembre à janvier. Les arbres ne doivent pas être en sève et la gêne pour la faune est ainsi la moins importante possible.

Fréquence : tous les 1 à 3 ans, les branches doivent être coupées avant qu'elles ne dépassent un diamètre de 3 cm. Attention : en bordure de voirie, l'entretien doit se faire tous les ans ou tous les deux ans.

Matériel et conseils généraux :

- Les premières années, une intervention manuelle avec une tronçonneuse, ou une scie, est la meilleure option pour un travail de qualité.
- Ensuite, on peut utiliser un taille-haie ou un sécateur d'élagage pour une taille latérale. Il est conseillé de relever chaque année le niveau de coupe de 20 à 40 cm, afin d'éviter la formation de moignons due à un passage répétitif à la même hauteur de coupe.
- Puis tous les 5 à 10 ans, on peut rabattre plus sérieusement la haie à l'aide d'un lamier à disque ou un sécateur hydraulique, taille à compléter par un travail plus fin avec une tronçonneuse ou une scie circulaire, afin de recommencer un cycle de production.
- L'épareuse ou bien le broyeur avec rotor à fléaux ou marteaux sont à proscrire car ces outils déchiquettent les branches, qui cicatrisent mal, et provoquent ainsi une augmentation progressive de la mortalité due aux maladies.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE TAILLE

Les arbres de haut jet

Un arbre de haut jet est un arbre ayant un tronc unique de grande taille et dont le houppier s'évase en haut du tronc. Pour obtenir cet effet, il est nécessaire de tailler les premières années (au printemps) les branches en concurrence avec la cime. Pour avoir un tronc droit, il faut couper toutes les branches du tiers inférieur de l'arbre. Ensuite il est préconisé d'avoir une taille raisonnée pour respecter le port naturel de l'arbre (voir schéma page suivante).

Dans le but de production de bois d'œuvre, il faut obtenir un tronc droit et sans nœuds. Les nœuds proviennent de branches coupées trop tardivement.

La taille en cépée

Cette taille est adaptée pour des arbres qui ont la capacité de rejeter de souche : une fois coupés à la base, c'est-à-dire au niveau du

tronc, environ à 20 cm du sol, de nouvelles branches repoussent spontanément à partir de la souche, donnant à l'arbre un aspect buissonnant.

Cette taille est intéressante si on souhaite densifier la haie et améliorer son rôle brise-vent par exemple.

Techniques

- Couper horizontalement le « tronc » de l'arbre, à environ 10-20 cm du sol, en dessous des bourgeons, à la fin de la 2^{ème} année de végétation. Il se formera alors un taillis grâce aux tiges qui rejetteront de la souche.
- La même opération, appelée recépage doit être ensuite réalisée tous les 10 à 20 ans, de nouveau au niveau de la souche. Les tiges peuvent éventuellement être coupées pour fournir du bois de chauffage ou des piquets.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



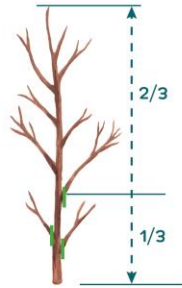
PREFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



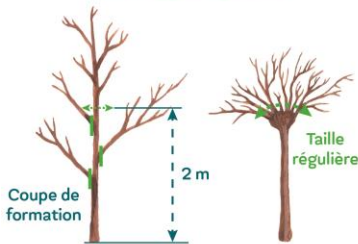
TAILLE D'UNE BRANCHE



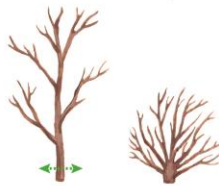
TAILLE DES HAUTS JETS



TAILLE EN TÊTARD



TAILLE EN CÉPÉE



La taille en têtard

En fonction des régions, les arbres têtards sont appelés trognes, arbres émondés, truisses, chapoules... Il s'agit d'élaguer et de couper la tige principale de l'arbre lorsque celui-ci atteint un diamètre d'environ 5 cm, à une hauteur de 1,6 à 2 mètres. L'opération doit être pratiquée tous les 2 ou 3 ans jusqu'à ce qu'une « tête » se forme. Ensuite, il suffit de tailler les tiges de la « tête » tous les 8 ans environ.

Attention ! Ce type de taille n'est pas préconisé pour toutes les espèces. Reportez-vous à la [fiche « Choix des essences »](#) pour en savoir plus.

Ce type de taille s'avère intéressante pour la biodiversité car, en vieillissant, des cavités peuvent se former et deviendront des habitats appréciés par une faune variée (les espèces cavernicoles, les passereaux insectivores comme les mésanges, sitelles, rouges-queues, les rapaces nocturnes comme les chevêches, les hulottes, les écureuils, les loirs, les martres, les chauves-souris, les coléoptères ou encore les insectes pollinisateurs).

Techniques

- Retirer les bourgeons apicaux pour ne laisser que le bourgeon terminal à la fin de la 1^{ère} année, puis la 2^{ème} année recéper les branches.
- Le rythme de recépage passera ensuite progressivement à 5 puis 10 ans.
- La taille des branches doit être réalisée entre la fin de l'automne et février-mars.

La première coupe, à effectuer avant 5 ans, est une coupe de formation qui doit permettre à l'arbre de former ses charpentières.

Une coupe réalisée en biseau plutôt qu'horizontalement empêche l'eau de stagner au niveau de la coupe pour éviter ainsi la pourriture. Pour les grosses branches, il vaut mieux réaliser la coupe en deux fois afin d'éviter d'arracher l'écorce à la base : une première à une vingtaine de centimètres au-dessus du point de recépage, puis la deuxième pour éliminer le tronçon restant. Il est toutefois possible de faire appel à un élagueur professionnel pour réaliser ce travail

Le plessage

Le plessage consiste à entrelacer les rejets de souche et les branches afin de former une clôture naturelle, infranchissable par les animaux, et d'une durée de vie supérieure à celle des clôtures classiques. Le plessage peut être réalisé sur des essences comme le charme, le noisetier ou encore le frêne.

Il faut pour cela tordre des branches à l'horizontale, afin qu'elles croisent d'autres branches verticales, qui font office de piquets. Il faut choisir les plants qui vont être tressés : la première étape consiste à les tailler à 10-20 cm du sol (recéper) la 2^{ème} année après plantation. Des branches vont rejeter de souches : après 5 à 10 ans, plier les branches qui ont rejeté avec un angle de 30 à 90° et les attacher avec des cordes aux autres branchages restés verticaux.



La taille raisonnée

La taille raisonnée respecte la physiologie de l'arbre. Il s'agit d'ôter le strict minimum en respectant le port naturel de l'arbre. L'arbre aura alors un tronc sain, avec le moins de plaies possible, un houppier* et un ancrage racinaire développés. Afin d'éviter certains obstacles (fils, toitures, routes...), il est possible d'effectuer un relevé de couronne*. Pour cela, les actions seront menées régulièrement sur les branches de petit diamètre.



PROTÉGER LES JEUNES PLANTS POUR UNE HAIE PÉRENNE

ENTRETIEN SA HAIE

La faune peut causer des dégâts parfois importants : déracinement par les sangliers, abrutissement et frottis par les chevreuils, écorçage par les petits rongeurs... Le développement des arbres peut en être compromis : il est donc important de protéger les jeunes plants.

CHOISIR SA PROTECTION

La première étape nécessite à nouveau de l'observation. Il faut analyser précisément à quels aléas est soumis votre plantation : Avez-vous constaté des galeries de campagnols ? Observez-vous régulièrement des lapins ou des lièvres ? Apercevez-vous des chevreuils, des sangliers, des cerfs ? Ces informations vous permettront de choisir la solution la plus adaptée à votre situation.

Les protections physiques

Type de protection	Faune ciblée	Avantages	Inconvénients	Coût	En pratique
Manchons de grillage plastique (0,5 m)	Rongeurs	Pose facile Peu coûteux	Ne protège ni des chevreuils, ni des sangliers. Plastique à enlever après quelques années sous peine de polluer.	0,5€/arbre	Maintenir le grillage avec 2 piquets (ex. bambou).
Manchons de grillage plastique (1,2 m)	Rongeurs Chevreuils	Pose facile	Ne protège pas des sangliers Plastique à enlever après quelques années sous peine de polluer.	2,5€/arbre	Maintenir le grillage avec 2 ou 3 piquets solides : en châtaignier par exemple
Clôture ursus	Chevreuils Sangliers	Le plus efficace contre la grande faune Protection permanente	Temps de pose très important et technique. Peut gêner l'entretien de la haie. La distance entre les plants et la clôture de 2 m pour éviter que les animaux s'appuient pour brouter les jeunes plants.	1,5-2,5€/m piquets en fer (1,5 €) piquets en acacia (3,8€)	1 piquet tous les 3 m, piquets à enfoncer sur 50-70 cm de profondeur, placer des fils de fer de tension pour les piquets fer ou des crampillons pour les piquets acacia pour accrocher l'ursus dessus
Clôture électrique	Chevreuils Sangliers	Efficace contre la grande faune	Entretien important pour veiller à ce que les fils ne soient pas en contact avec la végétation. Problème du vol de la batterie.	1,7-2,2€/m Batterie solaire (≈650 €), sur secteur (≈240 €)	Clôture 5 fils pour résister aux sangliers, piquets fer tous les 3 m, isolateurs, poste sur batterie solaire ou sur secteur.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

L'Europe investit dans les zones rurales



NATURA 2000



Parc
naturel
régional
du Verdon
Une autre vie s'invente ici

Attention : Lors de la pose de protections individuelles, veillez à ne pas « empaler » les racines.



© Crédit : E. Barrandon

Exemple de protections individuelles contre les rongeurs

Les protections naturelles

Certaines haies composées d'espèces épineuses seront « par nature » dissuasive pour le gibier ou les troupeaux domestiques. Il faudra tout de même veiller à protéger cette haie de la plantation jusqu'à l'âge de 3-4 ans pour laisser à la plante le temps de former de vraies épines. Ces haies constitueront ensuite une protection naturelle pour les parcelles.

Un autre exemple de clôture naturelle est le plessage. Cette fois, ce n'est pas le caractère épineux de la haie qui est dissuasif mais la taille et l'agencement des plants. Reportez-vous à la [fiche « Tailler sa haie pour varier les formes »](#) pour en savoir plus.

La protection chimique

Il existe certains composés qui éloignent les animaux. Cependant, l'application doit être renouvelée régulièrement pour être pleinement efficace. Par exemple, l'huile de cade peut être utilisée comme répulsif.

Attention : le tourteau de ricin ou le tourteau de Neem (margousier) sont interdits en France depuis janvier 2013 pour des problèmes de rémanence de la ricine. Ils étaient utilisés comme répulsifs contre les rongeurs, notamment campagnols terrestres.



Ne pas utiliser de raticides ou autres pesticides chimiques : ces produits sont non-sélectifs et détruisent la faune utile et la biodiversité en général. De plus, ils contiennent des composés toxiques pour votre santé.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA FAUNE ?

Parfois, malgré les protections, il peut arriver que vos plants soient endommagés.

Il convient alors de réagir très vite :

- en replantant les arbres déracinés,
- en taillant les branches cassées,
- en remplaçant les protections : un arbre abîmé une fois peut reprendre son développement. Les prédations répétées l'affaibliraient beaucoup trop.
- en apportant de l'engrais organique et en arrosant abondamment pour relancer la pousse.
- en posant du mastic cicatrisant sur les plaies : il est important de ne pas laisser les plaies à l'air libre pour éviter l'apparition de champignons.

Suite à une attaque de petits rongeurs : lorsque c'est possible, provoquer une inondation de parcelle (irrigation gravitaire par inondation), très défavorable aux campagnols terrestres, petits prédateurs des arbres fruitiers.

NB : Les campagnols terrestres affectionnent les prairies permanentes. Ces prairies sont toutefois des milieux à conserver car menacés. Elles sont très riches en biodiversité. La diversification de l'assolement des


parcelles voisines et l'implantation de haies sont défavorables à ce rongeur.





© Crédit : E. Barrandon

Exemple d'une clôture 2 rangs électrifiés avec piquet en fer à béton. Les plants sont aussi protégés individuellement contre les rongeurs

Tout au long des fiches, des pictogrammes vous guideront :

Spécial arbres fruitiers 

Spécial agriculteurs 

Les pratiques à éviter 

Points de vigilance 



APPORTER DES AMENDEMENTS ET DES ENGRAIS POUR FAVORISER LA REPRISE DES PLANTS

Afin de garantir une bonne reprise des plants, il est possible et même conseillé d'apporter un amendement à vos arbres. L'amendement des fruitiers est préconisé tout au long de la vie de l'arbre pour la production de fruits.



Petit rappel :

Un amendement est un matériau apporté à un sol pour améliorer sa qualité, par exemple de la chaux pour réduire l'acidité, le compost ou le fumier pour améliorer la structure du sol et aussi sa fertilité. Les engrais apportent des nutriments au sol, ils ont donc un rôle de fertilisation, ils peuvent être organiques (le fumier, encore lui) ou minéraux (souvent industriels).



COMMENT AMENDER ?

Lorsqu'on apporte un amendement, qu'il soit minéral ou organique, il doit être mélangé au sol. En effet, certains types d'amendement, comme le fumier par exemple, ne doivent surtout pas être mis au contact direct des racines : le risque de brûler les racines est très important, et peut provoquer la mort du plant.

De ce fait, les apports d'engrais, fumier ou industriels, directement dans le trou de plantation sont généralement à proscrire.

En ce qui concerne les engrais minéraux : les doses d'emploi sont, selon les produits, de

20 à 50 g par plant et doivent être scrupuleusement respectées. Cette dose doit être impérativement répartie sur 1 m² autour du plant.

Avant d'être utilisable par la plante, les engrais organiques doivent passer par une étape de décomposition, réalisée par la faune et les champignons du sol, qui aboutit à une minéralisation. La matière organique « revient » à un état minéral. Or, la décomposition se fait très mal en surface, il est donc recommandé d'incorporer les engrais organiques dans le sol à une profondeur de 5 à 15 cm.

Quelques exemples :

Petit rappel : N = Azote, P = Phosphore, K = Potassium

- Le **fumier de fiente de poules** : Riche en N. À utiliser composté, voire mélangé à de la matière organique végétale.
- Le **fumier de mouton** : Riche en K, pauvre en P. Idéal pour aérer le sol.
- Le **fumier de cheval** : Pauvre en P, Teneurs en N et K intéressantes. Idéal pour aérer le sol.
- La **farine d'arêtes de poisson** : Riche en P.
- La **farine de plumes** : Riche en N.
- Les **guanos d'oiseaux** ou de **chauves-souris** : Très riches en N. Attention toutefois à ce qui se vend sur le marché : les guanos d'oiseaux viennent souvent du Pérou et ceux de chauves-souris de Madagascar, appauvrissant donc les ressources de ces deux provenances.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

L'Europe investit dans les zones rurales





Le tourteau de ricin et le tourteau de neem, utilisés comme engrais et répulsifs à campagnols, sont interdits depuis janvier 2013.

Le compost est une alternative intéressante, surtout si vous arrivez à le produire vous-même. Il peut constituer un bon amendement de fond. Attention toutefois, un vieux compost n'a plus de N ni P.

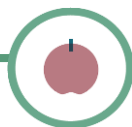
Ne pas hésiter à utiliser **un mulch*** en surface sur 5 à 15 cm d'épaisseur. Toutes les matières organiques sont bonnes pour cela : paille, feuilles,

herbe, broyat, copeaux, bois, gazon préalablement séché pour éviter la formation de pourriture.

Ce matelas protecteur va permettre à la faune de tenir le sol bien aéré jusqu'à la surface et maintenir aussi une humidité relative durant l'été.

Le mulch doit être réparti sur un rayon de 50 cm au moins autour du tronc du plant et surtout il faut veiller à écarter le mulch du point de contact du collet (pour ne pas l'endommager) en formant une petite cuvette. Vous pouvez ainsi laisser les engrais et amendements organiques (compost, fumier...) en surface sous le mulch qui leur apportera les conditions d'une parfaite décomposition.

En climat très humide et froid, ou dans les parcelles avec une forte densité de, il peut être utile, s'il n'est pas totalement décomposé, de retirer le mulch durant l'hiver et jusqu'au printemps. En effet, le mulch et les paillages constituent des abris pour ces rongeurs durant l'hiver.



Selon leur taille de formation, les arbres n'ont pas besoin des mêmes apports. Taillés en axe, les arbres nécessitent 2 à 3 passages par an alors qu'un seul passage suffit pour les arbres taillés en gobelet.

Au pied, pour les fruitiers on peut apporter de 2-3 pelletées à 1/2 brouette de fumier par arbre. Il est recommandé de fertiliser au pied jusqu'à 3-4 ans.

La faune peut causer des dégâts parfois importants : déracinement par les sangliers, abrutissement et frottis par les chevreuils, écorçage par les petits rongeurs... Le développement des arbres peut en être compromis : il est donc important de protéger les jeunes plants.

Repère : ces étoiles vous renvoient vers le glossaire du livret *

Tout au long des fiches, des pictogrammes vous guideront

Spécial arbres fruitiers



Spécial agriculteurs



Les pratiques à éviter



Points de vigilance

